



BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
RECHERCHE ET INNOVATION

Bulletin officiel n°6 du 7 février 2019

SOMMAIRE

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire du droit

liste du 7-12-2018 - J.O. du 7-12-2018 (NOR : CTNR1832360K)

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire des finances

liste du 7-12-2018 - J.O. du 7-12-2018 (NOR : CTNR1832361K)

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'innovation

liste du 7-12-2018 - J.O. du 7-12-2018 (NOR : CTNR1832364K)

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'informatique et de l'Internet

liste du 7-12-2018 - J.O. du 7-12-2018 (NOR : CTNR1832597K)

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'intelligence artificielle

liste du 7-12-2018 - J.O. du 7-12-2018 (NOR : CTNR1832601K)

Mouvement du personnel

Jury de concours

Composition du jury de concours de recrutement d'un directeur de recherche de 1re classe de l'Inra
arrêté du 11-1-2019 (NOR : ESRH1900023A)

Nomination

Délégué régional à la recherche et à la technologie
arrêté du 5-2-2019 (NOR : ESRR1900025A)

Nomination

Membres de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale
arrêté du 6-2-2019 (NOR : ESRH1900037A)

Nomination

Président et président suppléant de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale
arrêté du 6-2-2019 (NOR : ESRH1900038A)

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire du droit

NOR : CTNR1832360K

liste du 7-12-2018 - J.O. du 7-12-2018

MENJ - MESRI - MC

I. Termes et définitions

cybercriminalité, n.f.

Domaine : Droit-informatique.

Définition : Ensemble des infractions pénales qui sont commises dans le cyberspace.

Note : On distingue les infractions intrinsèquement liées aux nouvelles technologies (diffusion de virus, piratage, copie illicite de logiciels ou d'œuvres audiovisuelles, etc.) et celles pour lesquelles le cyberspace n'est qu'un nouveau lieu d'expression et un nouveau vecteur de transmission (apologie du racisme, diffusion de contenus pédophiles, harcèlement, etc.).

Voir aussi : cyberattaque, cyberspace, pédopiégeage.

Équivalent étranger : cybercrime.

cyberharcèlement, n.m.

Domaine : Droit-informatique.

Définition : Harcèlement moral ou sexuel commis au moyen d'un réseau de communication électronique.

Équivalent étranger : cyberbullying, cyberharassment, cyberstalking, Internet bullying, online bullying.

cyberterrorisme, n.m.

Domaine : Droit-informatique.

Définition : Ensemble des cyberattaques à caractère terroriste qui visent principalement un État ou un groupe d'États, un opérateur d'importance vitale, une entreprise, une institution ou une collectivité publique.

Voir aussi : cyberattaque, cybercriminalité, opérateur d'importance vitale.

Équivalent étranger : cyberterrorism.

déradicalisation, n.f.

Domaine : Droit.

Définition : Processus par lequel un individu ou un groupe radicalisé est conduit à abandonner une idéologie légitimant la violence comme mode d'action ; par extension, politique publique appliquée à un individu ou à un groupe radicalisé afin de l'inciter à renoncer à la violence.

Note : On trouve aussi, dans l'usage, le terme « désendoctrinement ».

Voir aussi : radicalisation.

Équivalent étranger : -

mère, père d'intention

Domaine : Sciences humaines-droit/droit de la famille.

Définition : Personne qui, dans l'intention de devenir mère ou père d'un enfant à sa naissance, conclut un

accord avec une femme qui s'engage à porter cet enfant, généralement conçu par insémination artificielle.

Note :

1. On parle également de « parents d'intention ».
2. On trouve parfois les termes « mère, père commanditaire » ou « parents commanditaires ».

Équivalent étranger : commissioning parent, intended parent.

pornodivulgateur, n.f.

Domaine : Droit-informatique.

Définition : Action de divulguer, afin de nuire à un tiers et sans son consentement, un enregistrement ou tout autre document à caractère sexuel le concernant, que celui-ci ait été ou non réalisé avec son accord.

Note : La pornodivulgateur est souvent motivée par un désir de vengeance.

Équivalent étranger : revenge porn, revenge pornography.

radicalisation, n.f.

Domaine : Droit.

Définition : Processus par lequel un individu ou un groupe en vient à justifier, au nom d'une idéologie, le recours à la violence comme mode d'action.

Voir aussi : déradicalisation.

Équivalent étranger : -

vol par effraction électronique

Domaine : Droit-automobile.

Synonyme : vol à la souris.

Définition : Vol d'un objet, le plus souvent un véhicule, commis en piratant le système informatique qui en contrôle l'accès.

Équivalent étranger : mouse jacking.

II. Table d'équivalence

A - Termes étrangers

| Terme étranger (1) | Domaine/Sous-domaine | Équivalent français (2) |
|--|--|--------------------------------|
| commissioning parent, intended parent. | Sciences humaines-droit/droit de la famille. | mère, père d'intention. |
| cyberbullying, cyberharassment, cyberstalking, Internet bullying, online bullying. | Droit-informatique. | cyberharcèlement , n.m. |
| cybercrime. | Droit-informatique. | cybercriminalité , n.f. |
| cyberharassment, cyberbullying, cyberstalking, Internet bullying, online bullying. | Droit-informatique. | cyberharcèlement , n.m. |
| cyberterrorism. | Droit-informatique. | cyberterrorisme , n.m. |
| intended parent, commissioning parent. | Sciences humaines-droit/droit de la famille. | mère, père d'intention. |
| | | |

| | | |
|---|---------------------|--|
| Internet bullying, cyberbullying, cyberharassment, cyberstalking, online bullying. | Droit-informatique. | cyberharcèlement , n.m. |
| mouse jacking. | Droit-automobile. | vol par effraction électronique, vol à la souris. |
| online bullying, cyberbullying, cyberharassment, cyberstalking, Internet bullying. | Droit-informatique. | cyberharcèlement , n.m. |
| revenge porn, revenge pornography. | Droit-informatique. | pornodivulgation , n.f. |

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

B - Termes français

| Terme français (1) | Domaine/sous-domaine | Équivalent étranger (2) |
|--|--|--|
| cybercriminalité , n.f. | Droit-informatique. | cybercrime. |
| cyberharcèlement , n.m. | Droit-informatique. | cyberbullying, cyberharassment, cyberstalking, Internet bullying, online bullying. |
| cyberterrorisme , n.m. | Droit-informatique. | cyberterrorism. |
| déradicalisation , n.f. | Droit. | - |
| mère, père d'intention. | Sciences humaines-droit/droit de la famille. | commissioning parent, intended parent. |
| pornodivulgation , n.f. | Droit-informatique. | revenge porn, revenge pornography. |
| radicalisation , n.f. | Droit. | - |
| vol par effraction électronique, vol à la souris. | Droit-automobile. | mouse jacking. |

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire des finances

NOR : CTNR1832361K

liste du 7-12-2018 - J.O. du 7-12-2018

MENJ - MESRI- MC

I. Termes et définitions

cotation commerciale

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Estimation du potentiel commercial d'un client ou d'un fournisseur à partir d'une grille d'analyse préétablie.

Note : Le potentiel commercial d'un client est mesuré en fonction de critères tels que son intérêt pour le produit, son pouvoir d'achat ou sa capacité de remboursement. Le potentiel commercial d'un fournisseur est mesuré en fonction de critères tels que sa fiabilité de livraison, sa flexibilité ou la traçabilité de ses produits.

Équivalent étranger : scoring.

cotation de crédit

Domaine : Finance-Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Évaluation, au moyen d'une méthode statistique reposant sur l'utilisation de données personnelles ou comptables et d'informations économiques, de la capacité d'un emprunteur à honorer ses engagements.

Voir aussi : notation.

Équivalent étranger : scoring.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « écorage » au Journal officiel du 22 septembre 2000.

déport, n.m.

Antonyme : report, n.m.

Domaine : Finance.

Définition : Différence négative entre le cours à terme d'un actif et son cours au comptant.

Voir aussi : cours au comptant.

Équivalent étranger : backwardation [matières premières], discount.

désexpansion monétaire

Domaine : Finance.

Synonyme : sortie progressive de la politique d'expansion monétaire.

Définition : Réduction, par paliers successifs, du volume d'achat d'actifs par une banque centrale, annonçant la fin de la politique d'expansion monétaire qu'elle menait jusqu'alors.

Voir aussi : politique d'expansion monétaire.

Équivalent étranger : QE tapering, quantitative easing tapering, tapering.

financement participatif par titres

Domaine : Finance.

Définition : Financement participatif qui repose sur la souscription de titres financiers.

Voir aussi : financement participatif.

Équivalent étranger : crowdequity, crowdinvesting, equity crowdfunding [actions].

fonds indiciel coté

Abréviation : FIC.

Domaine : Finance.

Définition : Fonds coté sur un marché, dont l'objet est de reproduire l'évolution de la valeur d'un panier d'actifs, que celui-ci soit composé de matières premières, d'actions, d'obligations ou d'autres actifs.

Équivalent étranger : exchange traded fund (ETF), tracker.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 30 janvier 2005.

krach éclair

Domaine : Finance.

Définition : Chute forte et extrêmement rapide des cours boursiers.

Note : Un krach éclair résulte généralement de la diffusion d'une information non anticipée qui déclenche des ordres automatiques de vente de grande ampleur.

Voir aussi : transactions à haute fréquence.

Équivalent étranger : flash crash.

mécénat participatif

Domaine : Finance.

Synonyme : financement participatif par don.

Définition : Mécénat qui fait appel à de multiples donateurs, généralement des internautes, pour recueillir les fonds nécessaires à l'aboutissement d'un projet.

Voir aussi : financement participatif, mécénat.

Équivalent étranger : crowdsponsoring, donation-based crowdfunding.

opération de refinancement à long terme

Abréviation : ORLT.

Domaine : Finance.

Définition : Opération d'octroi de liquidités aux banques par une banque centrale, dont le remboursement est fixé à une échéance plus éloignée que celle des opérations conventionnelles.

Note : La durée usuelle des prêts accordés lors d'une opération de refinancement à long terme est de trois mois à quelques années.

Voir aussi : opération de refinancement à long terme ciblée.

Équivalent étranger : longer-term refinancing operation (LTRO) [Banque centrale européenne], long-term refinancing operation (LTRO).

opération de refinancement à long terme ciblée

Abréviation : ORLTC.

Domaine : Finance.

Définition : Opération de refinancement à long terme proposée à des banques à la condition que celles-ci utilisent une partie des liquidités obtenues pour octroyer des prêts à des agents non financiers tels que des ménages ou des entreprises.

Voir aussi : opération de refinancement à long terme.

Équivalent étranger : targeted longer-term refinancing operation (TLTRO) [Banque centrale européenne], targeted long-term refinancing operation (TLTRO).

politique d'expansion monétaire

Domaine : Finance.

Définition : Politique qui consiste, pour une banque centrale, à acheter aux banques une partie des actifs qu'elles détiennent afin d'accroître leurs liquidités et, par voie de conséquence, le volume de crédits distribués par ces banques aux ménages et aux entreprises.

Note :

1. La politique d'expansion monétaire est qualifiée de non conventionnelle, par opposition à la politique conventionnelle de baisse des taux d'intérêt directeurs.

2. On trouve aussi le terme « assouplissement quantitatif », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : désexpansion monétaire, opération de refinancement à long terme, opération de refinancement à long terme ciblée.

Équivalent étranger : quantitative easing (QE).

portage de devises

Forme développée : portage spéculatif de devises.

Domaine : Finance.

Définition : Portage spéculatif qui consiste à emprunter une devise à bas taux d'intérêt pour prêter dans une autre devise à taux d'intérêt plus élevé.

Voir aussi : portage spéculatif.

Équivalent étranger : carry trade.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 17 juin 2012.

portage spéculatif

Domaine : Finance.

Définition : Opération qui consiste à emprunter dans une monnaie à bas taux d'intérêt afin de financer un achat d'actifs dont le rendement attendu sur une période donnée laisse espérer un gain.

Note : L'exemple le plus courant de portage spéculatif est le portage de devises.

Voir aussi : portage de devises.

Équivalent étranger : carry trade.

prêt à haut risque

Domaine : Finance.

Définition : Prêt octroyé à un emprunteur dont la capacité à honorer ses engagements est fragile.

Note :

1. Les prêts à haut risque sont classés par les banques dans une catégorie spécifique.

2. Les prêts à haut risque sont souvent assortis d'un taux d'intérêt initial faible qu'une clause de variabilité peut porter à un niveau élevé, ce qui accroît le risque d'impayé.

Équivalent étranger : subprime credit, subprime loan, subprime mortgage.

prêt entre pairs

Domaine : Finance.

Définition : Prêt consenti par une ou plusieurs personnes physiques ou morales non agréées à cet effet à une autre personne physique ou morale.

Note : Le prêt entre pairs peut être pratiqué entre particuliers, notamment dans le cadre du financement participatif, ou entre entreprises.

Voir aussi : financement participatif.

Équivalent étranger : P2P lending, peer-to-peer lending.

report, n.m.

Antonyme : déport, n.m.

Domaine : Finance.

Définition : Différence positive entre le cours à terme d'un actif et son cours au comptant.

Voir aussi : cours au comptant.

Équivalent étranger : contango [matières premières], premium.

structure de défaillance

Domaine : Finance.

Synonyme : structure de cantonnement.

Définition : Entité juridique créée pour recueillir et gérer des actifs de mauvaise qualité cédés par une institution qui cherche ainsi à améliorer son bilan.

Note : L'expression « banque de défaillance » est à déconseiller dans la mesure où une structure de défaillance n'a pas nécessairement d'agrément bancaire.

Voir aussi : défaillance.

Équivalent étranger : bad bank.

II. Table d'équivalence

A - Termes étrangers

| Terme étranger (1) | Domaine/sous-domaine | Équivalent français (2) |
|---|----------------------|--|
| backwardation, discount. | Finance. | déport , n.m. |
| bad bank. | Finance. | structure de défaillance, structure de cantonnement. |
| carry trade. | Finance. | portage de devises, portage spéculatif de devises. |
| carry trade. | Finance. | portage spéculatif. |
| contango, premium. | Finance. | report , n.m. |
| crowdequity, crowdfunding, equity crowdfunding. | Finance. | financement participatif par titres. |
| crowdsponsoring, donation-based crowdfunding. | Finance. | mécénat participatif, financement participatif par don. |
| discount, backwardation. | Finance. | déport , n.m. |
| donation-based crowdfunding, crowdsponsoring. | Finance. | mécénat participatif, financement participatif par don. |
| equity crowdfunding, crowdequity, crowdfunding. | Finance. | financement participatif par titres. |
| exchange traded fund (ETF), tracker. | Finance. | fonds indiciel coté (Fic). |
| flash crash. | Finance. | krach éclair. |
| longer-term refinancing operation (LTRO), long-term refinancing operation (LTRO). | Finance. | opération de refinancement à long terme (ORLT). |

| | | |
|---|---|---|
| P2P lending, peer-to-peer lending. | Finance. | prêt entre pairs. |
| premium, contango. | Finance. | report, n.m. |
| QE tapering, quantitative easing tapering, tapering. | Finance. | déexpansion monétaire, sortie progressive de la politique d'expansion monétaire. |
| quantitative easing (QE). | Finance. | politique d'expansion monétaire. |
| quantitative easing tapering, QE tapering, tapering. | Finance. | déexpansion monétaire, sortie progressive de la politique d'expansion monétaire. |
| scoring. | Économie et gestion d'entreprise. | cotation commerciale. |
| scoring. | Finance-Économie et gestion d'entreprise. | cotation de crédit. |
| subprime credit, subprime loan, subprime mortgage. | Finance. | prêt à haut risque. |
| tapering, QE tapering, quantitative easing tapering. | Finance. | déexpansion monétaire, sortie progressive de la politique d'expansion monétaire. |
| targeted longer-term refinancing operation (TLTRO), targeted long-term refinancing operation (TLTRO). | Finance. | opération de refinancement à long terme ciblée (ORLTC). |
| tracker, exchange traded fund (ETF). | Finance. | fonds indiciel coté (Fic). |

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

B - Termes français

| Terme français (1) | Domaine/sous-domaine | Équivalent étranger (2) |
|---|---|--|
| cotation commerciale. | Économie et gestion d'entreprise. | scoring. |
| cotation de crédit. | Finance-Économie et gestion d'entreprise. | scoring. |
| déport, n.m. | Finance. | backwardation, discount. |
| déexpansion monétaire, sortie progressive de la politique d'expansion monétaire. | Finance. | QE tapering, quantitative easing tapering, tapering. |
| financement participatif par don, mécénat participatif. | Finance. | crowdsponsoring, donation-based crowdfunding. |

| | | |
|--|----------|---|
| financement participatif par titres. | Finance. | crowdequity, crowdfunding, equity crowdfunding. |
| fonds indiciel coté (FIC). | Finance. | exchange traded fund (ETF), tracker. |
| krach éclair. | Finance. | flash crash. |
| mécénat participatif, financement participatif par don. | Finance. | crowdsponsoring, donation-based crowdfunding. |
| opération de refinancement à long terme (ORLT). | Finance. | longer-term refinancing operation (LTRO), long-term refinancing operation (LTRO). |
| opération de refinancement à long terme ciblée (ORLTC). | Finance. | targeted longer-term refinancing operation (TLTRO), targeted long-term refinancing operation (TLTRO). |
| politique d'expansion monétaire. | Finance. | quantitative easing (QE). |
| portage de devises, portage spéculatif de devises. | Finance. | carry trade. |
| portage spéculatif. | Finance. | carry trade. |
| portage spéculatif de devises, portage de devises. | Finance. | carry trade. |
| prêt à haut risque. | Finance. | subprime credit, subprime loan, subprime mortgage. |
| prêt entre pairs. | Finance. | P2P lending, peer-to-peer lending. |
| report, n.m. | Finance. | contango, premium. |
| sortie progressive de la politique d'expansion monétaire, désextension monétaire. | Finance. | QE tapering, quantitative easing tapering, tapering. |
| structure de défaillance, structure de cantonnement. | Finance. | bad bank. |

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'innovation

NOR : CTNR1832364K

liste du 7-12-2018 - J.O. du 7-12-2018

MENJ - MESRI - MC

I. Termes et définitions

innovation continue

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Recherche.

Définition : Processus d'amélioration progressive et régulière apportée à un produit ou à un service, à un procédé de production, à une technique de commercialisation ou au mode d'organisation d'une entreprise.

Note : L'expression « innovation permanente » est également utilisée.

Voir aussi : amélioration continue participative, innovation de rupture, innovation incrémentale, innovation inversée, innovation ouverte, innovation par la demande, innovation par l'offre.

Équivalent étranger : sustaining innovation.

innovation de rupture

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Recherche.

Définition : Innovation qui modifie fondamentalement un produit ou un service, un procédé de production, une technique de commercialisation ou le mode d'organisation d'une entreprise.

Note :

1. Une innovation de rupture transforme en profondeur un marché.
2. On trouve aussi l'expression « innovation disruptive », qui est déconseillée.

Voir aussi : innovation continue, innovation incrémentale, innovation inversée, innovation ouverte, innovation par la demande, innovation par l'offre.

Équivalent étranger : disruptive innovation.

innovation incrémentale

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Recherche.

Définition : Innovation qui améliore un produit ou un service, un procédé de production, une technique de commercialisation ou le mode d'organisation d'une entreprise sans en modifier fondamentalement les caractéristiques ou le fonctionnement.

Voir aussi : innovation continue, innovation de rupture, innovation inversée, innovation ouverte, innovation par la demande, innovation par l'offre.

Équivalent étranger : incremental innovation.

innovation inversée

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Recherche.

Définition : Innovation conçue dans un pays émergent ou en développement pour le marché local et qui est ensuite diffusée dans les pays développés.

Note : L'innovation inversée consiste généralement à proposer des produits analogues à des produits déjà disponibles dans les pays développés, mais par exemple plus robustes, plus simples d'emploi et souvent fabriqués à coût réduit.

Voir aussi : innovation continue, innovation de rupture, innovation incrémentale, innovation ouverte, innovation par la demande, innovation par l'offre.

Équivalent étranger : reverse innovation.

innovation ouverte

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Recherche.

Définition : Processus d'innovation mis en place par une organisation, qui fait appel à divers partenaires extérieurs, en recourant notamment à des pratiques participatives et à l'ouverture des données.

Note : Les partenaires extérieurs peuvent être des clients, des fournisseurs ou de simples particuliers ; ils peuvent, par exemple, former des groupes de testeurs de produits ou œuvrer dans des ateliers collaboratifs.

Voir aussi : atelier collaboratif, innovation continue, innovation de rupture, innovation incrémentale, innovation inversée, innovation par la demande, innovation par l'offre, ouverture des données.

Équivalent étranger : open innovation.

innovation par la demande

Abréviation : ID.

Forme développée : innovation suscitée par la demande.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Recherche.

Définition : Innovation proposée sur le marché, qui répond à l'expression d'une demande ou à un besoin identifié.

Voir aussi : innovation continue, innovation de rupture, innovation incrémentale, innovation inversée, innovation ouverte, innovation par l'offre.

Équivalent étranger : innovation pull, market pull.

innovation par l'offre

Abréviation : IO.

Forme développée : innovation portée par l'offre technique.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Recherche.

Définition : Innovation proposée sur le marché, qui résulte d'une découverte scientifique ou d'un progrès technique.

Voir aussi : innovation continue, innovation de rupture, innovation incrémentale, innovation inversée, innovation ouverte, innovation par la demande.

Équivalent étranger : innovation push, technology push.

II. Table d'équivalence

A - Termes étrangers

| Terme étranger (1) | Domaine/sous-domaine | Équivalent français (2) |
|-------------------------|---|---------------------------------|
| disruptive innovation. | Économie et gestion d'entreprise-Recherche. | innovation de rupture. |
| incremental innovation. | Économie et gestion d'entreprise-Recherche. | innovation incrémentale. |

| | | |
|--------------------------------------|---|--|
| innovation pull, market pull. | Économie et gestion d'entreprise- Recherche. | innovation par la demande (ID), innovation suscitée par la demande. |
| innovation push, technology push. | Économie et gestion d'entreprise- Recherche. | innovation par l'offre (IO), innovation portée par l'offre technique. |
| market pull, innovation pull. | Économie et gestion d'entreprise- Recherche. | innovation par la demande (ID), innovation suscitée par la demande. |
| open innovation. | Économie et gestion d'entreprise- Recherche. | innovation ouverte. |
| reverse innovation. | Économie et gestion d'entreprise- Recherche. | innovation inversée. |
| sustaining innovation. | Économie et gestion d'entreprise- Recherche. | innovation continue. |
| technology push, innovation push. | Économie et gestion d'entreprise- Recherche. | innovation par l'offre (IO), innovation portée par l'offre technique. |

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

B - Termes français

| Terme français (1) | Domaine/sous-domaine | Équivalent étranger (2) |
|--|---|-----------------------------------|
| innovation continue. | Économie et gestion d'entreprise- Recherche. | sustaining innovation. |
| innovation de rupture. | Économie et gestion d'entreprise- Recherche. | disruptive innovation. |
| innovation incrémentale. | Économie et gestion d'entreprise- Recherche. | incremental innovation. |
| innovation inversée. | Économie et gestion d'entreprise- Recherche. | reverse innovation. |
| innovation ouverte. | Économie et gestion d'entreprise- Recherche. | open innovation. |
| innovation par la demande (ID), innovation suscitée par la demande. | Économie et gestion d'entreprise- Recherche. | innovation pull, market pull. |
| innovation par l'offre (IO), innovation portée par l'offre technique. | Économie et gestion d'entreprise- Recherche. | innovation push, technology push. |

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'informatique et de l'Internet

NOR : CTNR1832597K

liste du 7-12-2018 - J.O. du 7-12-2018

MENJ - MESRI - MC

I. Termes et définitions

masquage, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Synonyme : camouflage, n.m.

Définition : Référencement abusif qui consiste à proposer deux versions différentes d'une même page de la toile, l'une visible par les internautes, l'autre destinée uniquement aux robots d'indexation des moteurs de recherche.

Note : Du fait du masquage, le même site pourra être indexé plusieurs fois, modifiant ainsi le classement établi par les algorithmes.

Voir aussi : référencement abusif.

Équivalent étranger : cloaking.

référencement abusif

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Ensemble de techniques qui leurrent les robots d'indexation des moteurs de recherche pour assurer à un site de la toile une meilleure position dans les résultats proposés par ces moteurs.

Note : Le référencement abusif recourt par exemple au masquage ou à la dissimulation, dans une page, d'éléments tels que des liens hypertextuels ou des mots clés, qui sont invisibles des internautes mais qui sont pris en compte par les robots d'indexation.

Voir aussi : hypertextuel, masquage, mot clé.

Équivalent étranger : spamdexing.

système d'engagement

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Ensemble des services mis en ligne par une organisation pour renforcer ses liens avec ses clients, ses partenaires extérieurs et ses employés ou pour créer des relations entre eux, dans le cadre d'une stratégie commerciale ou managériale, ou encore d'une stratégie de communication.

Note :

1. Les téléservices, les réseaux sociaux et les forums sont des exemples de services utilisés dans un système d'engagement.

2. Un système d'engagement permet notamment de recueillir des informations sur les utilisateurs, pour étudier par exemple leur comportement ou leurs centres d'intérêt.

Équivalent étranger : system of engagement.

toile, n.f.*Forme développée* : toile mondiale.*Domaine* : Télécommunications-Informatique/Internet.*Définition* : Système de publication, de gestion et de consultation de documents et d'autres ressources, qui est réparti géographiquement et structurellement dans l'internet et fait appel aux techniques de l'hypertexte.*Voir aussi* : diffusion systématique sur la toile, distribution sélective, hypertexte, internet, toile profonde.*Équivalent étranger* : Web, World Wide Web (WWW).**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du terme « toile d'araignée mondiale » au Journal officiel du 16 mars 1999. Les occurrences de « toile d'araignée mondiale » et de « toile mondiale » dans les définitions et notes de « administrateur, -trice de site, de serveur », « adresse universelle », « applique », « diffusion systématique sur la toile », « distribution sélective », « page d'accueil », « recherche individuelle », « système d'adressage par domaines » et « témoin de connexion » sont remplacées par « toile ».

II. Table d'équivalence

A - Termes étrangers

| Terme étranger (1) | Domaine/sous-domaine | Équivalent français (2) |
|----------------------------|---|--|
| cloaking. | Informatique/Internet. | masquage , n.m., camouflage , n.m. |
| spamdexing. | Informatique/Internet. | référencement abusif . |
| system of engagement. | Informatique/Internet. | système d'engagement . |
| Web, World Wide Web (WWW). | Télécommunications-Informatique/Internet. | toile , n.f., toile mondiale . |

*(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.**(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).*

B - Termes français

| Terme français (1) | Domaine/sous-domaine | Équivalent étranger (2) |
|--|---|----------------------------|
| masquage , n.m., camouflage , n.m. | Informatique/Internet. | cloaking. |
| référencement abusif . | Informatique/Internet. | spamdexing. |
| système d'engagement . | Informatique/Internet. | system of engagement. |
| toile , n.f., toile mondiale . | Télécommunications-Informatique/Internet. | Web, World Wide Web (WWW). |

*(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).**(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.*

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'intelligence artificielle

NOR : CTNR1832601K

liste du 7-12-2018 - J.O. du 7-12-2018

MENJ - MESRI - MC

I. Termes et définitions

apprentissage automatique

Domaine : Informatique.

Synonyme : apprentissage machine.

Définition : Processus par lequel un algorithme évalue et améliore ses performances sans l'intervention d'un programmeur, en répétant son exécution sur des jeux de données jusqu'à obtenir, de manière régulière, des résultats pertinents.

Note :

1. Un algorithme d'apprentissage automatique comporte un modèle dont il modifie les paramètres, de valeur initiale en général aléatoire, en fonction du résultat constaté.
2. L'apprentissage automatique relève de l'intelligence artificielle.
3. L'apprentissage automatique est fréquemment utilisé pour le traitement du langage naturel et la vision par ordinateur, ou pour effectuer des diagnostics et des prévisions.

Voir aussi : apprentissage non supervisé, apprentissage par renforcement, apprentissage profond, apprentissage supervisé, dialogueur, intelligence artificielle, réseau de neurones artificiels.

Équivalent étranger : machine learning (ML).

apprentissage non supervisé

Domaine : Informatique.

Définition : Apprentissage automatique dans lequel l'algorithme utilise un jeu de données brutes et obtient un résultat en se fondant sur la détection de similarités entre certaines de ces données.

Note : L'apprentissage non supervisé est utilisé, par exemple, pour l'identification de comportements et la recommandation d'achats.

Voir aussi : apprentissage automatique, apprentissage supervisé.

Équivalent étranger : data clustering, unsupervised learning, unsupervised training.

apprentissage par renforcement

Domaine : Informatique.

Définition : Apprentissage automatique dans lequel un programme extérieur évalue positivement ou négativement les résultats successifs de l'algorithme, l'accumulation des résultats permettant à l'algorithme d'améliorer ses performances jusqu'à ce qu'il atteigne un objectif préalablement fixé.

Note :

1. L'apprentissage par renforcement est fréquemment utilisé dans la robotique.
2. L'efficacité de l'apprentissage par renforcement a été attestée dans certains jeux stratégiques comme le jeu

de go.

Voir aussi : apprentissage automatique.

Équivalent étranger : reinforcement learning.

apprentissage profond

Domaine : Informatique.

Définition : Apprentissage automatique qui utilise un réseau de neurones artificiels composé d'un grand nombre de couches dont chacune correspond à un niveau croissant de complexité dans le traitement et l'interprétation des données.

Note : L'apprentissage profond est notamment utilisé dans la détection automatique d'objets au sein d'images et dans la traduction automatique.

Voir aussi : apprentissage automatique, réseau de neurones artificiels.

Équivalent étranger : deep learning, deep structured learning, hierarchical learning.

apprentissage supervisé

Domaine : Informatique.

Définition : Apprentissage automatique dans lequel l'algorithme s'entraîne à une tâche déterminée en utilisant un jeu de données assorties chacune d'une annotation indiquant le résultat attendu.

Note :

1. L'apprentissage supervisé recourt le plus souvent aux réseaux de neurones artificiels.
2. L'apprentissage supervisé est utilisé, par exemple, pour la reconnaissance d'images et la traduction automatique.

Voir aussi : apprentissage automatique, apprentissage non supervisé, réseau de neurones artificiels.

Équivalent étranger : supervised learning, supervised training.

dialogueur, n.m.

Domaine : Informatique.

Synonyme : agent de dialogue.

Définition : Logiciel spécialisé dans le dialogue en langage naturel avec un humain, qui est capable notamment de répondre à des questions ou de déclencher l'exécution de tâches.

Note :

1. Un dialogueur peut être intégré à un terminal ou à un objet connecté.
2. Les dialogueurs sont utilisés, par exemple, dans les techniques de vente, les moteurs de recherche et la domotique.
3. On trouve aussi l'expression « agent conversationnel », qui est déconseillée.

Voir aussi : agent, apprentissage automatique, intelligence artificielle.

Équivalent étranger : chatbot, conversational agent.

intelligence artificielle

Abréviation : IA.

Domaine : Informatique.

Définition : Champ interdisciplinaire théorique et pratique qui a pour objet la compréhension de mécanismes de la cognition et de la réflexion, et leur imitation par un dispositif matériel et logiciel, à des fins d'assistance ou de substitution à des activités humaines.

Voir aussi : apprentissage automatique, apprentissage non supervisé, apprentissage par renforcement, apprentissage profond, apprentissage supervisé, dialogueur, réseau de neurones artificiels.

Équivalent étranger : artificial intelligence (AI).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 22 septembre 2000.

neurone artificiel

Domaine : Informatique.

Synonyme : neurone formel.

Définition : Dispositif à plusieurs entrées et une sortie, qui simule certaines propriétés du neurone biologique.

Note : La valeur de sortie du neurone artificiel est une fonction non linéaire, généralement à seuil, d'une combinaison de valeurs d'entrée dont les paramètres sont ajustables.

Voir aussi : réseau de neurones artificiels.

Équivalent étranger : artificial neuron, artificial neurone, formal neuron, formal neurone.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 10 octobre 1998.

réseau de neurones artificiels

Forme abrégée : réseau de neurones.

Domaine : Informatique.

Synonyme : réseau de neurones formels, réseau de neurones.

Définition : Ensemble de neurones artificiels interconnectés qui constitue une architecture de calcul.

Voir aussi : apprentissage automatique, apprentissage supervisé, neurone artificiel.

Équivalent étranger : artificial neural network, neural network.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « réseau neuronal » au Journal officiel du 10 octobre 1998.

II. Table d'équivalence

A - Termes étrangers

| Terme étranger (1) | Domaine/sous-domaine | Équivalent français (2) |
|---|----------------------|--|
| artificial intelligence (AI). | Informatique. | intelligence artificielle (IA). |
| artificial neural network, neural network. | Informatique. | réseau de neurones artificiels, réseau de neurones, réseau de neurones formels, réseau de neurones. |
| artificial neuron, artificial neurone, formal neuron, formal neurone. | Informatique. | neurone artificiel, neurone formel. |
| chatbot, conversational agent. | Informatique. | dialogueur, n.m., agent de dialogue. |
| data clustering, unsupervised learning, unsupervised training. | Informatique. | apprentissage non supervisé. |
| deep learning, deep structured learning, hierarchical learning. | Informatique. | apprentissage profond. |
| formal neuron, artificial neuron, artificial neurone, formal neurone. | Informatique. | neurone artificiel, neurone formel. |
| hierarchical learning, deep learning, deep structured learning. | Informatique. | apprentissage profond. |
| machine learning (ML). | Informatique. | apprentissage automatique, apprentissage machine. |

| | | |
|---|---------------|--|
| neural network, artificial neural network. | Informatique. | réseau de neurones artificiels, réseau de neurones, réseau de neurones formels, réseau de neurones. |
| reinforcement learning. | Informatique. | apprentissage par renforcement. |
| supervised learning, supervised training. | Informatique. | apprentissage supervisé. |
| unsupervised learning, data clustering, unsupervised training. | Informatique. | apprentissage non supervisé. |
| <p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).</p> | | |

B - Termes français

| Terme français (1) | Domaine/sous-domaine | Équivalent étranger (2) |
|---|----------------------|---|
| agent de dialogue, dialogueur, n.m. | Informatique. | chatbot, conversational agent. |
| apprentissage automatique, apprentissage machine. | Informatique. | machine learning (ML). |
| apprentissage non supervisé. | Informatique. | data clustering, unsupervised learning, unsupervised training. |
| apprentissage par renforcement. | Informatique. | reinforcement learning. |
| apprentissage profond. | Informatique. | deep learning, deep structured learning, hierarchical learning. |
| apprentissage supervisé. | Informatique. | supervised learning, supervised training. |
| dialogueur, n.m., agent de dialogue. | Informatique. | chatbot, conversational agent. |
| intelligence artificielle (IA). | Informatique. | artificial intelligence (AI). |
| neurone artificiel, neurone formel. | Informatique. | artificial neuron, artificial neurone, formal neuron, formal neurone. |
| réseau de neurones artificiels, réseau de neurones, réseau de neurones formels, réseau de neurones. | Informatique. | artificial neural network, neural network. |
| <p>(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p> | | |

Mouvement du personnel

Jury de concours

Composition du jury de concours de recrutement d'un directeur de recherche de 1re classe de l'Inra

NOR : ESRH1900023A

arrêté du 11-1-2019

MESRI - DGRH A1-2

Vu décret n° 83-1260 du 30-12-1983 modifié et notamment ses articles 41 à 44 ; vu décret n° 84-1207 du 28-12-1984 modifié ; vu arrêté du 11-12-2018 ; sur proposition du président directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique

Article 1 - La composition du jury d'admissibilité du concours ouvert pour le recrutement d'un directeur de recherche de 1re classe pour l'année 2019 est fixée ainsi qu'il suit :

Le président

| | | |
|-------------------|------|------|
| Christine Cherbut | Drex | Inra |
|-------------------|------|------|

Membres élus

| | | |
|---|-----|------|
| Xavier Le Roux (titulaire) | DR1 | Inra |
| Christian Meyer (suppléant) | DR1 | Inra |
| Madame Emmanuelle Jacquin-Joly (suppléante) | DR1 | Inra |

Membres

| | | |
|-----------------------------|-------|-----------|
| Cécile Detang-Dessendre | DR1 | Inra |
| Chantal Le Mouël | DR1 | Inra |
| François Salanié | DR1 | Inra |
| Alban Thomas | DR1 | Inra |
| Mireille Chiroleu-Assouline | PR1 | Extérieur |
| Johanna Etner | PR1 | Extérieur |
| Jean-Philippe Terreaux | ICPEF | Extérieur |
| Jean-Philippe Tropéano | PR1 | Extérieur |

Article 2 - Le président de l'Institut national de la recherche agronomique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 11 janvier 2019

Pour le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et par délégation,
L'adjointe à la sous-directrice du développement professionnel et des relations sociales,
Servane Gilliers van-Reysel

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,
Édouard Geffray

Mouvement du personnel

Nomination

Délégué régional à la recherche et à la technologie

NOR : ESRR1900025A

arrêté du 5-2-2019

MESRI - DGRI - SITTAR C3

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 5 février 2019, Abel Hiol, professeur des universités de 1re classe, est renouvelé dans ses fonctions de délégué régional à la recherche et à la technologie pour la région de La Réunion pour trois ans, à compter du 1er mars 2019.

Mouvement du personnel

Nomination

Membres de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale

NOR : ESRH1900037A

arrêté du 6-2-2019

MESRI – DGRH A2-3

Vu Code de l'éducation et notamment article L.952-22 ; vu décret n° 84-135 du 24-2-1984 modifié, et notamment articles 22 2° et 22-1 2°; vu décret n° 90-92 du 24-1-1990 modifié, et notamment article 50 ; vu décret n° 2008-744 du 28-7-2008 modifié, et notamment article 39

Article 1 - Les personnes dont les noms suivent sont nommées pour trois ans, en qualité de membres de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale :

| | | |
|---------------------------|------------------|---|
| Anne Laude | membre titulaire | Professeure des universités à l'université Paris V |
| Isabelle Roussel | membre titulaire | Inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) à la retraite |
| Marie-Laure Coquelet | membre titulaire | Professeure des universités à l'université Paris II |
| Maryse Deguerque | membre suppléant | Professeure des universités à l'université Paris I |
| Monsieur Stéphane Elshoud | membre suppléant | Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) |
| Marie-Laure Moquet Anger | membre suppléant | Professeure des universités à l'université Rennes I |

Article 2 - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 6 février 2019

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et par délégation,

Le directeur général des ressources humaines,
Édouard Geffray

Mouvement du personnel

Nomination

Président et président suppléant de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale

NOR : ESRH1900038A

arrêté du 6-2-2019

MESRI – MSS – DGRH A2-3

Vu Code de l'éducation et notamment article L.952-22 ; vu décret n° 84-135 du 24-2-1984 modifié, et notamment articles 22 1° et 22-1 1°; vu décret n° 90-92 du 24-1-1990 modifié, et notamment article 50 ; vu décret n° 2008-744 du 28-7-2008 modifié, et notamment article 39

Article 1 - François Weil, conseiller d'État, est nommé pour trois ans, en qualité de président de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale.

Article 2 - Anne Laude, professeure des universités à l'université Paris V, est nommée pour trois ans, en qualité de présidente suppléante de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale.

Article 3 - Le directeur général des ressources humaines et la directrice générale de l'offre de soins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 6 février 2019

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,
Édouard Geffray

Pour la ministre des Solidarités et de la Santé, et par délégation,
La directrice générale de l'offre des soins,
Cécile Courrèges